



RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DE PRODUCTEURS AGRICOLES
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

09 BP 884 Ouagadougou 09 - Tel (226) 50-36-08-25 ; Tel/Fax : 50-36-26-13 ;

site : www.roppa.info

Email : roppa@roppa-ao.org; roppabf@liptinfor.bf ;

APPEL DE NIAMEY POUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

PREAMBULE

A l'initiative du ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest), les élus des OPPA, les parlementaires, les cadres des ministères en charge de l'agriculture, du commerce, les chercheurs de 13 pays¹ de l'Afrique de l'Ouest, les autorités de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS, les partenaires techniques et financiers, les OPA du Nord et les ONG ont dialogué, du 7 au 10 novembre 2006, à Niamey sur la souveraineté alimentaire de la sous-région.

Au cours de ce dialogue, les participants ont eu à analyser la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest. De cette analyse, il ressort que :

- Malgré des ressources naturelles encore importantes et le savoir-faire des millions de paysannes, paysans, productrices et producteurs agricoles vivant et travaillant dans leurs exploitations familiales agricoles, la sous-région demeure fortement dépendante de l'extérieur pour son alimentation.
- Cette contradiction est le produit de politiques agricoles nationales encore insuffisamment adaptées, d'insuffisance dans la mobilisation sociale et l'organisation des paysans et producteurs agricoles. Elle résulte également d'une trop faible efficacité des espaces et des mécanismes de dialogue et de concertation entre les acteurs nationaux.
- Cela a conduit à rendre les pays et les populations plus vulnérables face aux périls naturels (sécheresse, péril acridien, etc...).
- Cela a également engendré une pauvreté plus profonde et plus massive des paysans et des producteurs agricoles faisant d'eux les premières victimes de l'insécurité alimentaire.
- La pauvreté et l'insécurité alimentaire dans laquelle végète l'Afrique de l'Ouest peuvent être jugulées avec des politiques basées sur la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le « *droit pour tout pays ou ensemble de pays ou ensemble de pays à définir sa politique agricole dans l'intérêt de ses populations, à développer et protéger ses productions et ses marchés afin que ceux-ci puissent satisfaire les besoins d'une alimentation saine, suffisante, culturellement et culturellement acceptable et qu'ils soient également le socle pour une rémunération juste du labour des exploitations familiales agricoles* » ;

Conscients des rôles et responsabilités qui sont les leurs vis-à-vis des populations qu'ils représentent, appuient, accompagnent dans leurs efforts quotidiens, les participants au Forum ont adopté le présent document qu'ils ont intitulé « **L'APPEL DE NIAMEY POUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST** ».

* * *

¹ Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra-Léone, Togo

- Considérant que le secteur agricole de la sous-région est la base du bien-être de la majorité de la population, de la richesse régionale, de la préservation des ressources naturelles, de l'avenir des jeunes, des sociétés et de la paix sociale ;
- Considérant que le développement agricole de la sous-région ne peut être fondé que sur la valorisation des complémentarités entre les zones agroécologiques ;
- Considérant que les politiques agricoles nationales et sous-régionale reconnaissent la multifonctionnalité de l'agriculture familiale et la nécessité de sa modernisation ;
- Considérant que le développement agricole de la sous-région est une opportunité forte pour mettre au travail les jeunes en leur fournissant des revenus et des cadres de vie appropriés au sein de leurs terroirs ; ce qui favorise la paix sociale et atténue sensiblement les migrations de cette force vive ;
- Préoccupés par les importations de produits agricoles et agroalimentaires qui aggravent la dépendance alimentaire et fragilisent l'économie et le tissu social de l'Afrique de l'Ouest ;
- Préoccupés par l'insuffisance des investissements publics dans l'agriculture ;
- Convaincus que l'Afrique de l'Ouest a les potentialités et les capacités d'être moins dépendante et plus autonome pour l'alimentation de ses populations ;
- Convaincus que notre agriculture est la base de la promotion industrielle et économique à travers ses multiples secteurs que sont la production végétale, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière ;
- Convaincus que la réalisation de la souveraineté alimentaire de la sous-région est le socle sur lequel devra se construire le marché unique en vue de résoudre les problèmes récurrents d'insécurité alimentaire, de pauvreté rurale, d'exode massif des jeunes, de désertification des terroirs et de dégradation des ressources naturelles ;
- Convaincus que la politique agricole sous-régionale de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP), qui vise l'atteinte de la souveraineté alimentaire, est une opportunité à saisir pour rendre effective la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et ceux du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) du NEPAD,
- Convaincus que la souveraineté alimentaire ne saurait être atteinte sans une protection adéquate des productions et des marchés sous-régionaux contre toute concurrence déloyale de la part d'autres pays et régions

Les leaders des organisations paysannes et de leurs réseaux, les parlementaires, les cadres de l'administration publique du secteur agricole et du secteur commerce, sont résolus et engagés à œuvrer pour :

A). la poursuite du processus du dialogue multi-acteur amorcé à Niamey autour de la souveraineté alimentaire et du développement agricole en Afrique de l'Ouest

Le dialogue entre tous les acteurs a montré que le Forum de Niamey devra se poursuivre dans les pays et consolider davantage les échanges parallèles que les acteurs de chaque pays ont eus séparément. Cet objectif devra être porté par chaque Plateforme Nationale d'OPPA.

L'initiative du ROPPA d'organiser le Forum a été jugée positivement par les acteurs. Elle traduit la maturité des OPPOA, leur sens des responsabilités et leur disponibilité à construire, tant dans les pays qu'au niveau de la sous-région, une coalition des acteurs pour le progrès économique, social, culturel et politique des populations.

Cet engagement à œuvrer pour des espaces de dialogue multi-acteurs doit se poursuivre et être soutenu par les autorités nationales et régionales. C'est, en définitive, le socle d'une dynamique durable et vertueuse pour le développement de l'Afrique de l'Ouest.

B). l'élaboration et la mise en œuvre participatives d'une charte sous-régionale de souveraineté alimentaire, sous l'égide de la CEDEAO et avec la collaboration de l'UEMOA et du CILSS, à l'élaboration participative d'une charte sous-régionale de souveraineté alimentaire.

Cette charte devra préciser les implications de la souveraineté alimentaire pour les politiques ainsi que les rôles, responsabilités et engagements de tous les acteurs. La charte définira également les moyens et mécanismes d'une surveillance collective de la mise en œuvre.

Pour cette charte, le Forum prend acte de l'engagement des OPPA et leurs réseaux sous-régionaux à mobiliser leurs membres, à les sensibiliser et à les former en vue de favoriser l'appropriation la plus large de la souveraineté alimentaire et de la charte, seule garantie pour assurer le portage des objectifs de la souveraineté alimentaire par tous les acteurs et la mise en œuvre d'actions concrètes qui traduisent les engagements de chaque partie prenante ;

C). la définition et la mise en œuvre d'une politique commerciale et des mesures de protection conformes aux objectifs de la souveraineté alimentaire

1. Le ROPPA s'engage à rapidement mobiliser tous ses réseaux de collaboration pour préparer d'ici février 2007 des propositions conformes aux besoins de la mise en œuvre de la Souveraineté Alimentaire dans le cadre du Tarif Extérieur Commun (TEC).

2. Le ROPPA s'engage à mobiliser les Plateformes Nationales d'Organisations Paysannes afin que ces dernières travaillent avec les cadres nationaux de l'administration pour en faire les véritables porteurs et défenseurs d'un TEC qui ne soit pas un instrument qui ruine des milliers d'exploitations familiales.

3. Les OPPA et leurs réseaux que sont le ROPPA et le RECAO sont résolus, si leurs préoccupations de protéger les productions agricoles et le marché unique sont prises en compte d'abord par les Etats et ensuite par la CEDEAO, à organiser la mobilisation sociale et pacifique des exploitations familiales agricoles en vue de soutenir les légitimes décisions des Etats et la CEDEAO de développer harmonieusement la sous-région de l'Afrique de l'Ouest

D). l'adaptation et l'application effective des principes de la souveraineté alimentaire et de la de la charte dans les politiques agricoles et commerciales et des mesures de protection

Pour ce faire, les participants au Forum engagent les Etats, la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS à :

- Ouvrir le dialogue et les négociations, au niveau national avec les Plateformes Nationales d'OPPA, au niveau sous-régional avec le ROPPA et le RECAO dans le cadre de la définition et de l'adoption du TEC comme un instrument fort pour la protection de nos productions et le développement vigoureux de notre marché unique. Ce même état d'esprit devra être maintenu en ce qui concerne la négociation et la conclusion d'accords commerciaux avec l'Union Européenne, la Chine, l'Inde, le Brésil, etc...

E). le respect des engagements librement consentis par les Chefs d'Etats africains à Maputo d'allouer, au moins, 10% du budget national au financement de l'agriculture (y compris l'élevage, la pêche et la foresterie) et de mettre en œuvre des programmes concertés avec les acteurs permettant d'atteindre au moins 6% de taux de croissance agricole équitablement partagé.

Fait à Niamey, le 10 novembre 2006

Le Forum